

Vivre à l'abri de l'État

écrit par Raphaël Pomey | 11 octobre 2022

On a souvent, en Suisse, cette sensation diffuse que la montagne nous dépasse et que, peut-être, la partition que nous sommes amenés à jouer sur cette terre n'a guère de sens si elle ne sait pas laisser la place à la convivialité. La Casba, cabane-refuge du Balcon du Jura, fait partie de ces lieux où la simplicité s'impose, où le miracle suisse apparaît saison après saison, loin des vains bruits de la plaine. Elle est un minuscule bout de Suisse, mais représente bien notre art de vivre.

L'idéal que nous prônons, avec *Le Peuple*, n'est pas uniquement de nature esthétique. Nous défendons également un sens farouche de la propriété privée. Or, nous jugeons cette dernière en grand danger, parce que l'inflation étatique implique des chicanes inutiles aussi sûrement que la peste implique le bubon, pour reprendre une image de Saint-Exupéry. Imaginez une cabane isolée où les sept nains se tiendront plus facilement debout que Blanche-Neige: y a-t-il vraiment un sens, alors qu'elle croule déjà sous les exigences de rénovation, à venir lui demander de mettre en place des toilettes hommes et femmes, alors que chaque client sait bien qu'un exploitant, en ces lieux, fait déjà ce qu'il peut avec des moyens limités? N'est-on pas dans le ridicule achevé lorsque de modestes refuges doivent veiller à cocher toutes les cases de la non-mixité au milieu des alpages tandis que des drag queens font la lecture à nos écoliers en plaine?

Ce contraste illustre le décalage grandissant entre la réalité des juristes de l'État de Vaud, et de tous les États sans doute, et celle des braves gens désireux de faire vivre leur coin de pays. Car le respect de la propriété ne signifie plus

grand-chose lorsque le sport national consiste à couvrir son autorité de tutelle, au cas où quelqu'un viendrait dénoncer des réalités qui n'ont jamais posé de problème jusque-là. Une administration publique est, par nature, une machine à débiter des limitations. Certaines sont justifiées, par exemple pour éviter qu'un exploitant ne pollue le champ de son voisin ou ne mette ses clients en danger en cas d'incendie. D'autres relèvent simplement du mépris de la liberté d'entreprendre.

A plusieurs reprises, ces dernières semaines, des restaurateurs ont été tancés pour n'avoir pas voulu servir un tel ou un tel, militaire ou UDC, ou refusé de laisser jouer des musiciens blancs férus de reggae. La solution que nous proposons, là encore, est le respect de la propriété privée, et non la moraline ambiante. Nous semble-t-il judicieux de demander à des recrues de cacher leur uniforme pour pouvoir boire une bière? Assurément pas. Et c'est pourquoi nous n'irons pas dans ce bistrot, dont les valeurs ne sont pas les nôtres. Nous semble-t-il scandaleux qu'hommes et femmes doivent partager des WC au bout d'un couloir au milieu de la montagne? Assurément pas, et c'est pourquoi nous aurions plaisir à ce que l'autorité administrative laisse respirer les patrons de la cabane concernée.